

RÈGLEMENT CONCOURS PHOTOS ENGHIEEN-LES-BAINS 2023

L'Office de Tourisme d'Enghien-les-Bains organise un concours de photos gratuit, ouvert à tous les photographes amateurs à l'exclusion des membres du jury et de leurs familles.

1 THÈME DU CONCOURS

Les photos auront pour thème :

- L'EAU À ENGHIEEN-LES-BAINS

Il sera laissé libre cours à l'imagination des participants pour illustrer l'un de ces thèmes.

2 CONDITION DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne en 2 catégories :

- Jeunes (- de 18 ans)
- Adultes (+ de 18 ans)

La participation au concours est gratuite. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

3 DURÉE ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est ouvert jusqu'au dimanche 27 août 2023, minuit.

4 MODALITÉS DE PARTICIPATION

Chaque participant peut présenter 3 photographies au maximum par thème, d'un format jpeg, en couleur, en numérique. Elles devront être nommées par le NOM du photographe et numérotés. Le photographe aura indiqué dans le mail le nom éventuel de la photo et son lieu de prise de vue.

Les photos devront être envoyées par mail à l'adresse suivante : concoursphotoelb@gmail.com, accompagnées du bulletin de participation et d'une autorisation des parents pour les mineurs (avec pièces d'identité). Dans le mail figureront les noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone des participants. Chaque participant devra, si ses photos sont retenues par le jury, fournir son fichier original HD en format JPG 300 Dpi pour un agrandissement poster. Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication de la commune. Ils déclarent et garantissent également avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens représentés. La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos.

5 JURY DU CONCOURS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

2 photographies (Une par thème) seront soumises au vote du public sur l'Instagram [concoursphotoenghienlesbains](https://www.instagram.com/concoursphotoenghienlesbains).

Un jury sera constitué pour sélectionner les 13 autres photographies gagnantes. Il sera composé de 3 professionnels : Laurence Hannezo - Monteuse vidéo, Sébastien Meyssan - Owner chez BMCA studio et Emma Besson – Réalisatrice diplômée de

l'ESRA. Les photographies seront jugées sur trois aspects : • Pertinence du sujet • Originalité • Technique et intérêt artistique. L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs. La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

6 PRIX ET RÉCOMPENSES

Le concours est doté de lots d'une valeur totale de 469 €.

Les récompenses seront attribuées aux 6 premiers clichés sélectionnés par catégories et par thèmes, soit

1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e catégorie jeunes Thèmes de L'EAU À ENGHIEU LES BAINS

1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e catégorie adultes Thèmes de L'EAU À ENGHIEU LES BAINS

- 1^{er} prix – Bon d'achat de 50€
- 2^e prix – Bon d'achat de 30€
- 3^e prix – Bon d'achat de 30€
- 4^e prix – Bon d'achat de 20€
- 5^e prix – Bon d'achat de 20€
- 6^e prix – Bon d'achat de 20€
- Prix Instagram – Bon d'achat de 50€
- Gros lot – Nuit chez Barrière d'une valeur de 249€

Les gagnants seront informés par courriel courant septembre 2023. Les lots ne seront ni repris, ni échangés et ne pourront faire l'objet d'un versement de leur contre-valeur en espèces.

7 INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

TÉL.

MAIL

DATE DE NAISSANCE

Joindre l'autorisation parentale pour les mineurs (avec pièces d'identité)

JE SOUSSIGNÉ(E) –

- Souhaite participer au concours photo organisé par l'Office du tourisme d'Enghien les bains jusqu'au 27 aout 2023
- Déclare avoir pris connaissance de son règlement et en accepte les conditions,
- Autorise l'Office du tourisme à utiliser mes photographies pour tout support de communication ou toute exposition.

FAIT À
LE SIGNATURE DU CANDIDAT

Bulletin à retourner par mail concoursphotoelb@gmail.com
pour la validation de votre participation